

Un espace de mémoire au lycée Alain Fournier



Un espace de mémoire au lycée Alain Fournier

MIRANDE : Une plaque en hommage aux Justes Marie et Gaston Lacave

Mercredi 19 novembre 2025 à 11 h, une plaque mémorielle, offerte par la Région Occitanie, a été dévoilée dans le passage couvert de l'entrée du lycée Alain-Fournier pour rendre hommage au couple de mirandais, Justes parmi les nations, Gaston et Marie Lacave qui cachèrent Liubia Suganas et sa fille Odile sous l'Occupation.

Cette action permet à la mère et à la fille d'échapper — notamment — à la terrible rafle vichyste du 26 août 1942 qui envoya à Auschwitz et à la mort 15 citoyens juifs de la bastide mirandaise, dont deux enfants de 4 et 7 ans.

Situé à l'entrée d'un lieu de formation et de transmission, ce nouvel espace de mémoire portera durablement auprès des générations qui s'y succéderont les valeurs de courage, d'humanité et de fraternité que les Justes ont incarnées.

Dans son allocution, Patrick Fanton, Maire de Mirande, a retracé avec gravité les faits et évoqué les mots de Simone Veil, rappelant que ces femmes et ces hommes « ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

Cet évènement, en présence de nombreuses autorités dont François de la Bardonnie, proviseur du lycée Alain Fournier, vient couronner une série d'initiatives prises par la commune à la faveur des commémorations des 80 ans de la Libération avec la pose d'une plaque mémorielle auprès du monument aux Morts rappelant la rafle de l'été 1942 puis l'adhésion au Réseau des villes et villages de Justes.

Francine Théodore-Lévêque, déléguée du Comité français de Yad Vashem pour Midi-Pyrénées, lui succédait au micro en rappelant la nécessité, plus impérative que jamais, du « travail de mémoire » et notamment auprès des plus jeunes, dans un contexte inquiétant de résurgence de l'antisémitisme. C'est un choix sémantique désormais privilégié dans les discours officiels pour sa portée dépassant celle du devoir de mémoire.

Le sous-préfet de Mirande, Clément Frézet, prononçait à cette occasion son premier discours officiel. Il rendit hommage aux époux Lacave, saluant leurs actions justes et courageuses, guidées par leurs valeurs morales, sans recherche de reconnaissance. Il souligna que le dévoilement de la plaque perpétuera leur mémoire, notamment auprès des élèves du lycée, constituant un outil pédagogique. Il adressa enfin ses remerciements aux personnes présentes, au Conseil régional qui porte cette action, aux représentants du Comité Yad Vashem ainsi qu'au maire pour son engagement dans cette démarche mémorielle.

Jean-Michel Loumagne, petit-fils des Justes honorés, dévoilait la plaque en compagnie d'élèves puis l'émouvant Chant des Partisans retentissait sous la voûte, suivi de la lecture du poème « Les Justes » par des lycéennes.

Un dépôt de gerbe par le maire de Mirande avec minute de silence puis Marseillaise mettait un terme à cette émouvante et solennelle cérémonie qu'un vin d'honneur venait clôturer.